

MINISTERE DE LA POSTE ET DES TELECOMMUNICATIONS  
AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES  
NIF : 000 316096348264

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES  
MINIMALES N° 04 /DG/DSI/ANF/2023

En application des dispositions de l'article 35 de la procédure de passation des marchés et commandes du 02 juin 2019, l'Agence Nationale des Fréquences lance un appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales ayant pour objet **l'acquisition et mise en service d'un Réseau SD-WAN sécurisé au profit de l'Agence Nationale des Fréquences.**

Cet appel d'offre s'adresse aux fournisseurs et prestataires, exerçant dans l'un des domaines : étude et conseil en informatique (consulting) , installation de réseaux et traitement de données ou intégration des solutions informatiques , disposant d'un agrément de Type I, relatif à l'importation, l'exportation, la vente et l'installation des équipements sensibles, et reconnus aptes à exécuter pleinement les obligations qui y sont définies.

De plus, tout soumissionnaire doit répondre aux conditions suivantes :

- Disposant d'une attestation de partenariat, en cours de validité (au moment de la soumission) délivrée par l'éditeur de la solution proposée, spécifiquement dans le cadre de la participation au présent appel d'offre.
- Ayant réalisé au moins un (01) projet similaire, durant les six (06) dernières années, dûment justifiée par une attestation de bonne exécution ou un procès-verbal de réception provisoire sans réserve, mentionnant clairement l'objet du projet ; Entendu par projet similaire :
  - ♦ Acquisition, installation et mise en place d'équipements NGFW.
  - ♦ Acquisition/réalisation, installation et mise en place d'un réseau SD-WAN sécurisé.

Le cahier des charges est à retirer, auprès de l'Agence Nationale des Fréquences sise au 04 boulevard Krim Belkacem, Alger, par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, contre la présentation d'un récépissé de versement de la somme non remboursable de cinq mille dinars (5.000 DA) à virer au compte courant postal ccp n° 0007882929, clé 19, ouvert au nom de l'Agence Nationale des Fréquences.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Conformément à l'article 20 du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont incérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Les trois enveloppes sont insérées dans une enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES**

**N° 04 /DG/DSI/ANF/2023**

**« L'acquisition et mise en service d'un Réseau SD-WAN sécurisé au profit de l'Agence Nationale des Fréquences »**

**« à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée de préparation des offres est fixée à **quarante (40) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées, auprès de l'Agence Nationale des Fréquences sis à **04, Bd Krim Belkacem, les sept merveilles, Alger**, de 08h00 à 12h00.

Aucune offre ne sera acceptée au-delà de la date et heure limite du dépôt des offres.

La validité des offres est fixée à **trois (03) mois** à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis en séance publique, par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de l'ANF, aura lieu le même jour de dépôt des offres sus-indiqué à quatorze heures (14h00) en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

